

# NEWSLETTER

## Édito

Voici l'heure du bilan de la mandature 2014-2016 !

Ces deux années ont vu naître de nombreux projets au sein du CAVL : formation des élus, mise en place de cette Newsletter, formation d'ambassadeurs lycéens contre le harcèlement, création de documents supports en vue des semaines de l'engagement ... Nous allons vous présenter tous ces projets en détail. Bonne lecture...

## L'AGENDA DU CAVL

### • VENDREDI 25 MARS 2016

Inter-CAVL avec les académies de Créteil et Paris

### • MERCREDI 11 MAI 2016

Bilan de cette mandature et préparation de la prochaine mandature

### • JEUDI 12 MAI 2016

Dernier CAVL de la mandature 2014-2016

### • MARDI 24 JANVIER 2017

Inter-CAVL avec les académies de Créteil et Paris

## L'Inter-CAVL

Le vendredi 25 mars 2016 a eu lieu l'Inter-CAVL entre les académies de Paris, Créteil et Versailles. Il nous a permis d'échanger sur nos actions respectives et d'imaginer des projets collectifs. Un grand projet en a découlé ; nous souhaitons mettre en place des semaines de la République. Nous avons également travaillé sur la mise en place de la prochaine mandature avec la création d'une vidéo présentant les documents qui seront transmis aux prochains élus lors du premier CAVL. Ces documents portent notamment sur l'utilisation des Fonds de Vie Lycéenne et les partenaires du CAVL.

## MON CVL

Par Aurélien SOULABAILLE, vice-président CVL du lycée Montesquieu à Herblay (95).

« J'ai été très heureux d'être vice-président cette année car je souhaitais m'investir encore plus au sein de mon CVL. Au cours de mon mandat, j'ai pu relancer les projets menés l'année dernière et en mettre d'autres en place. Nous avons ainsi organisé une soirée sur le thème du respect suite aux attentats ainsi qu'une distribution de lettres pour la Saint Valentin et également une soirée et une semaine des talents. Enfin, nous avons pu également être partenaire du bal des terminales et de la soirée de la République. Le mandat de vice-président permet également de siéger au sein du conseil d'administration et du conseil de discipline par exemple et cela m'a permis de représenter mes camarades, mais également d'acquiescer des responsabilités. »

## Une communication approfondie

Afin d'informer les lycéens de l'académie de Versailles, le CAVL a souhaité mettre en place une communication 2.0. Nous avons en effet créé un [fil twitter](#) et relancé [la page Facebook](#). Nous avons également imaginé cette Newsletter académique trimestrielle qui résume nos actions. Elle est envoyée dans tous les établissements en utilisant l'adresse mail dédiée à tous les CVL.

## Les ambassadeurs lycéens contre le harcèlement

Une formation d' « Ambassadeurs lycéens contre le harcèlement scolaire » a eu lieu dans l'académie ce trimestre. De nombreux lycéens s'y sont rendus et ont été formés à repérer les cas de harcèlement ainsi que de cyber-harcèlement. A la fin de cette formation, le rectorat a remis des diplômes aux lycéens ambassadeurs. La presse locale a couvert la journée qui s'est déroulée dans le Val-d'Oise et a interviewé quelques lycéens présents. Un article a été publié dans [Le Parisien](#).

## MON ENGAGEMENT

Par Anisse MAGRI, élu CAVL dans le 95.

« Lors de cette mandature, j'ai pu prendre part à un inter-CAVL et ainsi débattre avec d'autres lycéens engagés. J'ai pu également rencontrer et échanger avec les autorités publiques lors des assises départementales et enfin monter des projets au sein du CAVL. Par exemple, mon engagement au sein du CAVL m'a permis d'être jury du concours « Non au harcèlement » qui est un sujet qui me tient à cœur. J'ai pu également rencontrer d'autres élus d'autres académies par le biais de ma candidature au CSE. Ce mandat fut donc une expérience riche en découvertes tout comme celui de vice-président de mon CVL. »

## Et l'année prochaine...

### Les semaines de l'engagement à venir

L'année prochaine auront lieu, en début d'année, les semaines de l'engagement à destination des lycéens. Ces semaines ont pour but de montrer qu'il est possible de s'investir plus au sein de son lycée. Pour ces semaines, les documents rédigés par cette mandature seront toujours disponibles [sur le site académique](#). Ils permettront de découvrir les instances de vie lycéenne, mais également leurs droits et devoirs. N'hésitez pas à les consulter et à les utiliser dès aujourd'hui pour préparer ces semaines.

## ET PENDANT CE TEMPS-LÀ AU CNVL...

Par Olivier MASSENA, conseiller académique et national de la Vie Lycéenne (92).

« Engagé depuis la seconde au sein de mon établissement afin de représenter les lycéens, j'ai souhaité m'engager au sein du CAVL et du CNVL pour porter également la voix des lycées professionnels qui est rarement représentée à mes yeux. Etant suppléant, j'ai repris le flambeau pour une année. Le CNVL est une belle instance dans le sens où elle est très représentative de toutes les académies. Néanmoins c'est une instance dans laquelle nous avons des difficultés à faire aboutir nos projets car il faut avouer que la réunion des élus nationaux est difficile. Cependant je suis heureux d'avoir représenté mon académie et d'avoir participé aux réunions. »

## BOUGE TON CVL

### Le parlement européen des lycéens

Le CVL du lycée Franco-Allemand de Buc (78) a mis en place notamment grâce à Théophile Rospars, le vice-président du CVL, une simulation du Parlement Européen dont la réunion plénière a eu lieu dans la salle du Conseil Départemental. Ce projet s'est fait en collaboration avec des lycées internationaux. Chaque lycée a envoyé une délégation de 7 élèves venant principalement de France et d'Allemagne. Ils ont eu l'occasion de débattre sur des propositions de lois fictives sur la sécurité européenne. Cela leur a permis de voir la difficulté de débattre dans des langues différentes et de prendre la parole devant un large public. Grâce à ce projet insistant sur la citoyenneté européenne, le CVL a été récompensé par le prix de l'Education Citoyenne 2016 en collaboration avec l'Ordre National du Mérite. Bravo à eux !



Contactez-nous !



[Vie Lycéenne académie de Versailles](#)



[@CAVL\\_Versailles](#)

### Directeur de la publication

Daniel Filâtre, recteur de l'Académie de Versailles, chancelier des universités

### Rédacteurs

Aurélien Soulabaille  
Thomas Monteiro

### Crédits photos

CVL du lycée Franco-Allemand de Buc (78)

## LE DROIT LYCÉEN DU TRIMESTRE

Tout lycéen a le droit de s'exprimer au sein de son lycée, par exemple en montant un journal, dans le cadre de la [circulaire 2002-026 du 1<sup>er</sup> février 2002](#)